

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance publique du lundi 2 mars 2020,
- Location de l'atelier situé au lieu-dit « Perrinet », à compter du 1^{er} mai 2020,
- Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial temps non complet à raison de 19,74/35^{ème} et Suppression d'un poste d'Adjoint Technique Territorial temps non complet à raison de 23/35^{ème} à compter du 1^{er} mai 2020 suite à l'avis du Comité Technique,
- Levée de réserve d'une parcelle de terrain classée en emplacement réserve dans le Plan Local d'Urbanisme,
- Questions Diverses.

Compte tenu du contexte actuel lié au confinement suite à la pandémie liée au Covid-19, le conseil municipal s'est déroulé en visio conférence sans public.

Étaient présents : M. Claude VÉRINES, Maire, M. Francis FIGEAC Adjoints, Mme Dorothée CASTELNAU, Mme Évelyne COURNUT, Mme Alice DENIS, Mme Sandrine FIGEAC, Mme Laurette FOISSAC, Mme Annie MARTY, Damien RESCOUSSIÉ, M. Alexandre ROUMIGUIÉ, M. Christophe SARRUT.

Étaient excusés : M. Serge CUBAYNES, Mme Marie-Paule GUILLAUME, M. Gilles MACCARINI.

Monsieur Francis FIGEAC a été désigné en qualité de secrétaire.

M. le Maire déclare la séance ouverte à 21 h. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance publique du lundi 2 mars 2020

Le Procès-Verbal dactylographié a été joint à la convocation du 9 avril dernier. Aucune observation particulière n'a été émise.

Approbation à l'unanimité des membres du Conseil.

2. Location de l'atelier situé au lieu-dit « Perrinet », à compter du 1^{er} mai 2020

L'atelier situé au lieu-dit « Perrinet » est loué à compter du 1^{er} mai 2020 à Mme Jessica BRILLARD. Le compteur d'électricité sert également au fonctionnement du pont bascule communal. Par conséquent, un dédommagement de 50 € sera appliqué sur le loyer de décembre de chaque année. Le compteur d'eau et le compteur d'électricité seront transférés au nom de Mme Jessica BRILLARD.

Accord à l'unanimité des membres présents, une délibération a été établie.

3. Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial temps non complet à raison de 19.74/35^{ème} et suppression d'un poste d'Adjoint Technique Territorial temps non complet à raison de 23/35^{ème} à compter du 1^{er} avril 2020 suite à l'avis du Comité Technique

Comme expliqué lors du conseil municipal du 2 mars dernier, il est nécessaire de diminuer le poste actuel d'Adjoint Technique Territorial non titulaire à temps non complet (23/35^{ème}). En effet, l'agent en poste va intégrer, afin de voir son temps de travail augmenter, la commune voisine de Montdoumerc. L'agent nous a demandé de diminuer ses heures sur notre commune. Compte tenu que la diminution excède 10 %, les démarches sont plus complexes.

Le Comité Technique a statué le 12 mars dernier. Il a émis un avis favorable à notre demande, à l'unanimité des membres des représentants des collectivités et du personnel.

Une fois la délibération validée par les services préfectoraux, il sera rédigé un avenant au contrat en cours portant modification supérieure à 10 %.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

4. Levée de réserve d'une parcelle de terrain classée en emplacement réservé dans le Plan Local d'Urbanisme

Le vendredi 13 mars dernier, il a été signé chez le Notaire Maître Le Jeune Cerna, l'acte de vente définitif de la commune à M. et Mme DOWELL.

M. et Mme DOWELL ont demandé à la commune de lever la réserve via leur « droit de délaissement ».

Monsieur le Maire propose de lever la réserve sur la parcelle BH 336.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

5. Questions diverses

- Discours du Président de la République du lundi 13 avril 2020 (confinement, déconfinement...),
- Une réunion en visio sera prévue d'ici une quinzaine de jours à trois semaines afin de discuter et de mettre en place l'éventuel confinement suivant les directives du gouvernement.
- M. Francis FIGEAC fait un compte rendu du document du Syded reçu en mairie. Il est envisagé une redevance incitative par rapport au poids individuel. Il y aurait également des containers individuels.
M. le Maire craint que ce dispositif fasse proliférer les décharges sauvages.
- Il est précisé que la mairie possédait des masques FFP2, environ 80, qui ont été donnés à « Lot Aide à Domicile » pour palier aux besoins des aides à domicile qui interviennent auprès des personnes âgées.

➤ **Tour de table (...)**

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22 h 30.**

Le 20 avril 2020.

Le Maire,
Claude VÉRINES.

Le Secrétaire de Séance,
Francis FIGEAC.